

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ALBA LA ROMAINE

Séance du 22 octobre 2020

L'an deux mille vingt et le vingt-deux octobre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle polyvalente, sous la présidence de M Pierre LAULAGNET.

Date de convocation : 15 octobre 2020.

*Nombres de membres du Conseil Municipal : 15 en exercice : 15 présents : 14
Votants : 15*

Résultat du vote : Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Présents : M. LAULAGNET, BOUNIARD, ALLEOUD, BOMBRUN, EUVRARD, FARGIER, GONIEAUX, GUICHARD, GUIGON, LEYNON, MERCOYROL, PREVOST, PUEYO, THOMAS.

Excusés : M. Yves LAMOINE, a donné procuration à Mme Simone GUICHARD.

Absents :

Mme Carole THOMAS a été élue secrétaire.

Objet : Augmentation du temps de travail du poste N°10 d'Adjoint des Services Techniques :

Au cours de cette séance le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents décide de modifier le temps de travail du poste n°10 d'Adjoint des Services Techniques de la commune comme suite à compter du 1^{er} février 2021 :

-Poste n°10 créé par délibération du 30 mars 2005 passe de 21 heures à 22 heures 30 hebdomadaires.

.../...

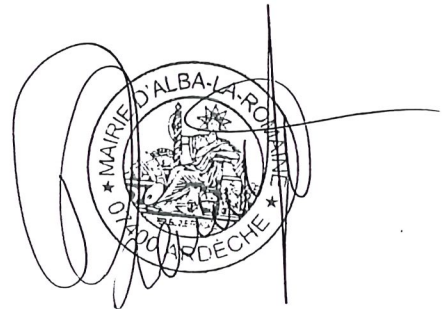
-Charge son Maire d'accomplir les déclarations nécessaires et de prendre les arrêtés portant augmentation du temps de travail de l'agent concerné.

-De compléter en ce sens, le tableau des effectifs des fonctionnaires territoriaux de la Collectivité,

-Les crédits nécessaires à la rémunération de l'agent ainsi nommé et les charges sociales s'y rapportant, seront inscrits au budget de la commune aux articles et chapitres prévus à cet effet.

Fait et délibéré à ALBA-LA-ROMAINE, le 22 octobre 2020

Pour copie conforme,
Alba La Romaine,
Le 23 octobre 2020.
LE MAIRE
Pierre LAULAGNET.



REÇU A
LA PRÉFECTURE LE

26 OCT. 2020